

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 03 JUILLET 2008**

**Délibération  
n° 2008.07.30.B**

**Organisation des  
manifestations -  
installation et location  
de structures et  
aménagement divers  
: appel d'offres ouvert**

**LE TROIS JUILLET DEUX MILLE HUIT à 17h00**, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **27 juin 2008**

**Membres présents :**

Philippe LAVAUD , Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND

**Ont donné pouvoir :**

**Excusé(s) :**

Denis DOLIMONT, Bernard CONTAMINE

**Excusé(s) représenté(s) :**

<b>ORGANISATION DES MANIFESTATIONS - INSTALLATION ET LOCATION DE STRUCTURES ET AMENAGEMENTS DIVERS : APPEL D'OFFRES OUVERT</b>
--

Afin de permettre l'organisation de manifestations diverses ou exceptionnelles auxquelles elle participe, la ComAGA a confié certaines prestations à une entreprise spécialisée dans l'installation et la location d'équipements techniques (structures, aménagements divers, stands et mobiliers, installations électriques dont éclairage, prises de courant, sécurité, équipements pour spectacles) dans le cadre d'un marché à bons de commandes qui arrive à son terme le 31 décembre 2008.

Il convient donc de lancer une nouvelle consultation.

La satisfaction de ce besoin nécessite de passer un marché ayant pour objet la réalisation de prestations techniques dans le cadre de l'organisation de manifestations.

Ces prestations s'inscriront dans les fourchettes annuelles suivantes :

- minimum : 20 000 € HT
- maximum : 200 000 € HT

La procédure à mettre en œuvre sera l'appel d'offres ouvert lancé en application des articles 33, 57 à 59 et 77 du code des marchés publics.

Vu l'avis favorable de la commission environnement – cadre de vie – construction du 17 juin 2008,

**Je vous propose :**

**D'APPROUVER** les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

**D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer le marché à intervenir, le marché négocié en cas d'appel d'offres infructueux ainsi que les actes afférents à une résiliation éventuelle.

**DE PRECISER** que ce marché sera conclu pour une durée d'un an à compter de sa date de notification et qu'il sera renouvelable annuellement par reconduction expresse à la date anniversaire sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans.

**D'IMPUTER** la dépense aux budget principal, budgets annexes assainissement et développement économique – article 6288.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,  
A L'UNANIMITE,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

<b>Certifié exécutoire :</b>	
<b>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</b>	<b>Affiché le :</b>
<b>10 juillet 2008</b>	<b>11 juillet 2008</b>